

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 29 mars 2021 modifiant l'arrêté du 14 mars 2017 relatif à la prime d'exercice territorial des personnels médicaux, odontologiques et pharmaceutiques

NOR : SSAH2100357A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance, le ministre des solidarités et de la santé, la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et la ministre de la transformation et de la fonction publiques,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 6152-901 et suivants ;

Vu l'arrêté du 14 mars 2017 relatif à la prime d'exercice territorial des personnels médicaux, odontologiques et pharmaceutiques,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – L'arrêté du 14 mars 2017 est ainsi modifié :

1° A l'article 1^{er}, après les mots : « de l'article D. 6152-633-1 », sont ajoutés les mots : « , du 3° de l'article D. 6152-913 » ;

2° A l'article 2, après les mots : « R. 6152-604 », sont ajoutés les mots : « R. 6152-905 », et après les mots : « praticiens attachés associés, », sont ajoutés les mots : « les praticiens associés, ».

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 29 mars 2021.

*Le ministre des solidarités
et de la santé,*

Pour le ministre et par délégation :

Pour la directrice générale de l'offre de soins :

*La sous-directrice
des ressources humaines
du système de santé,*

V. FAGE MOREEL

*Le ministre de l'économie,
des finances et de la relance,*

Pour le ministre et par délégation :

*Le sous-directeur
chargé de la 2^e sous-direction
de la direction du budget,*

B. LAROCHE DE ROUSSANE

*La ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation,*

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur général des ressources humaines,

V. SOETEMONT

*La ministre de la transformation
et de la fonction publiques,*

Pour la ministre et par délégation :

*La sous-directrice de l'encadrement,
des statuts et de l'encadrement,*

M.-H. PERRIN